

COLLECTE DES EMBALLAGES MENAGERS RECYCLABLES DES PARTICULIERS

PASSAGE A LA BASSE SAISON

Pour la période du samedi 3 septembre et ce jusqu'au samedi 31 décembre, la collecte des emballages ménagers recyclables passe à la basse saison.

La Communauté de Communes de l'Île de Ré vous rappelle que votre collecte des emballages recyclables (bac jaune) aura lieu une fois tous les quinze jours comme indiqué sur votre calendrier de collecte.

Pensez à sortir votre bac avant 19h !

BACS EMBALLAGES RECYCLABLES (bac Jaune)

⇒ **La Flotte, Rivedoux-Plage, Sainte-Marie-de-Ré, Saint-Martin-de-Ré (extra-muros)**

Les mardis suivants : 6 et 20 septembre, 4 et 18 octobre, 1^{er}, 15 et 29 novembre, 13 et 27 décembre.

⇒ **Les Portes-en-Ré, Ars-en-Ré, La Couarde-sur-Mer, Saint-Clément-des-Baleines, Loix, Le Bois-Plage-en-Ré.**

Les mardis suivants : 13 et 27 septembre, 11 et 25 octobre, 8 et 22 novembre et 6 et 20 décembre.

⇒ **Saint-Martin-de-Ré (intra-muros)**

Tous les mardis.

Pour plus de renseignements sur les consignes de tri, vous pouvez consulter le site internet de la Communauté de Communes : www.cdciledere.fr / rubrique Agir pour l'environnement. Vous y retrouverez notamment les calendriers détaillés par commune.

Service Gestion des Déchets : 05 46 29 01 21 / infodechet@cc-iledere.fr

Contact Presse : Adeline Florance – Responsable Communication – CdC Ile de Ré
05 46 66 56 61 - 06 30 78 04 51 – adeline.florance@cc-iledere.fr